

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_031 : SERVICES VÉLO ; APPROBATION DES TARIFS DE LA VÉLO-ÉCOLE

L'an deux mille vingt , le onze février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 11 février 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry DUFOUR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, Messieurs Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Naïma MARENGO (pouvoir à Odile LACAZE), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Louis BARRET), Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir à Anne-Marie ROSÉ), Bruno CRUSEL (pouvoir à Enrico SPATARO), Marie-Louise AT (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Yves CHAPRON (pouvoir à Robert GAUTHIER)

Votants : 40

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 11 FÉVRIER 2020

N° DEL2020_031 : SERVICES VÉLO : APPROBATION DES TARIFS DE LA VÉLO-ÉCOLE

Pilote : Déplacements doux

Madame Sarah LAURENS, rapporteur,

En complément de la création d'aménagements cyclables, la mise en place de services vélo est un élément déterminant pour accompagner, faciliter, encourager et déclencher la pratique du vélo comme mode de déplacement.

L'Agglomération s'est engagée depuis quelques années dans l'expérimentation de plusieurs services vélo :

- la bourse aux vélos,
- la mise à disposition de vélos pour les étudiants sur les sites universitaires : 70 vélos au total répartis entre l'INU champollion, le lycée Fonlabour et l'IMT Mines
- La vélo-école qui depuis 5 ans a permis de former près de 350 personnes hors intervention en milieu scolaire
- Et plus récemment la mise à disposition de 10 vélos en prêt auprès des agents de l'Agglomération pour les encourager à tester l'usage du vélo sur leur trajet domicile-travail

Ces services vélo ont trouvé leurs publics et répondent à de véritables besoins (équipements, apprentissage, test).

L'Agglomération a répondu à l'appel à projet national « Vélo et territoire » organisé en 2019 par l'ADEME afin d'obtenir une aide en vue de renforcer ses capacités d'intervention sur les services vélos comme le prévoit la fiche action n°6 du plan de déplacements urbains (« apporter des services vélos aux habitants et aux étudiants »),

L'Agglomération a été désignée lauréate de cet appel à projet et a obtenu notamment le financement d'un poste de chargé de mission « service vélos » sur trois années. Le recrutement a eu lieu au mois d'octobre 2019 et le nouvel agent a intégré le service déplacements doux depuis le mois de novembre 2019.

L'arrivée de ce chargé de mission permet dès 2020 de faire évoluer et développer l'offre de service vélo et notamment la reprise en régie de la vélo-école dont l'animation était confiée à la maison du vélo Toulouse dans le cadre d'une convention de prestations de service.

Les cours proposés dans le cadre de la vélo-école s'adressent à trois cibles :

- les adultes débutants ;
- les enfants débutants ;
- les adultes souhaitant se perfectionner à la conduite en ville.

En 2020, la vélo-école proposera 5 sessions de cours entre mars et novembre.
L'offre de cours est la suivante :

- Adultes débutants : 3 cours d'une heure et une séance d'initiation à la mécanique vélo ; (3h)
- Enfants débutants : 3 cours d'une heure et une séance d'initiation à la mécanique vélo pour les parents (3h)
- Conduite en ville : 1 cours de 3h et une séance d'initiation à la mécanique (3h)
-

Depuis la création de la vélo-école en 2015 et jusqu'en 2019, le coût de la participation à une session de 4 cours incluant également un cours d'initiation à la mécanique vélo s'élevait à 20 euros.

Le paiement des séances a pour but d'engager et responsabiliser les inscrits et de crédibiliser l'enseignement proposé. Il est proposé d'adapter les tarifs au nombre de séances. Ci-dessous le tableau des tarifs proposés :

Cours	Tarifs
Apprentissage Adulte (3 * 1h) avec mise à disposition vélo + séance initiation mécanique (3h)	15€
Apprentissage Enfants (3 * 1h) avec mise à disposition vélo + séance initiation mécanique	15€
Circuler en ville (1* 3h) avec mise à disposition vélo + séance initiation mécanique	10€
Initiation mécanique vélo seule	5€

Je sou mets à votre approbation les tarifs et vous propose de décider de les mettre en application à compter du 1er mars 2020.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 28 janvier 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

FIXE les tarifs de la vélo-école comme suit :

Cours	Tarifs
Apprentissage Adulte (3 * 1h) avec mise à disposition vélo + séance initiation mécanique (3h)	15€
Apprentissage Enfants (3 * 1h) avec mise à disposition vélo + séance initiation mécanique	15€
Circuler en ville (1* 3h) avec mise à disposition vélo + séance initiation mécanique	10€
Initiation mécanique vélo seule	5€

Pour extrait conforme,
Fait le 11 février 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL